

la feuille

115

Novembre 2008 Magazine mensuel d'information Ville de Fleury-Mérogis

② BILLET

Michel Humbert

③ CITOYENNETÉ

Conseils municipaux des 29 septembre et 20 octobre

⑧ SOLIDARITÉ

Fleurython 2008

⑨ ENFANCE

Pour les droits de l'enfant

⑩ SENIORS

Semaine bleue

⑫ AGGLOMÉRATION

Rapport d'activité 2007

⑬ SPORT

Mercredi c'est mon matin favori

⑭ FESTIVAL

12^e édition d'Oh! les Voix

⑯ CULTURE

Les 5 ans du Onze
Arts urbains en Essonne
Tango à Wiener
Chansons de la Renaissance...
Apéritif littéraire

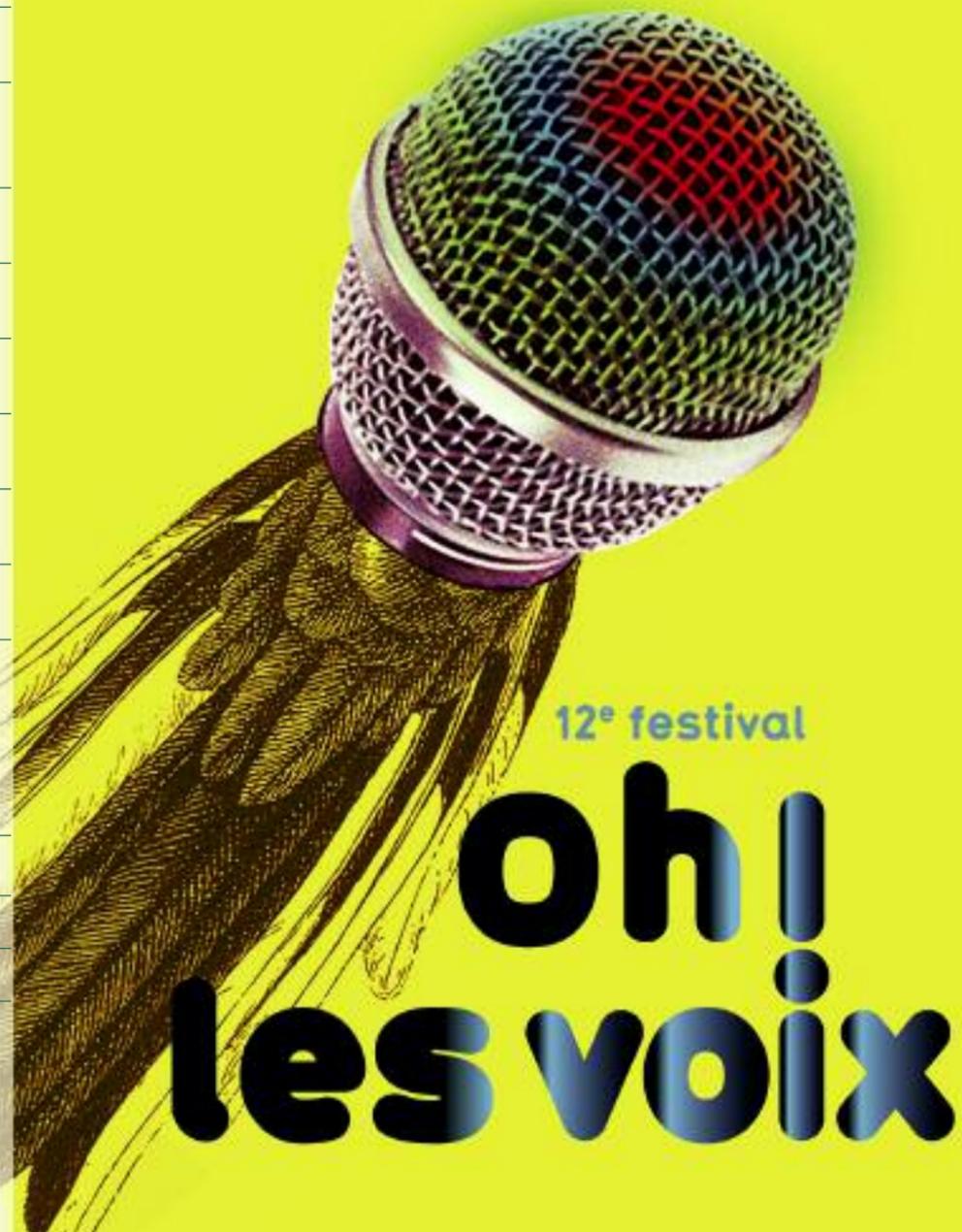
⑱ KALÉIDOSCOPE

⑲ PRATIQUE

⑳ BRÈVES

㉔ FLEURYSCOPE

Sortir à Fleury-Mérogis
Post-scriptum



12° festival

oh!
les voix

Crise financière et budget 2009

Les perspectives économiques sont aujourd'hui bien sombres. Le système capitaliste est en crise et la récession en France devient une réalité. Le motif va donc être tout trouvé pour demander à la population de se serrer la ceinture, d'accepter les licenciements « économiques », de ne pas réclamer d'augmentation de salaires ou de retraites, de valider les « réformes » qui privatisent les services publics comme La Poste, de réduire les dotations de l'État pour les collectivités territoriales.

Pendant ce temps l'État vole au secours des banques et des financiers qui ont joué avec le feu, mais surtout avec notre argent, celui produit par le travail de tous. Il débloque des milliards d'euros, qui jusqu'à présent n'étaient pas disponibles pour la demande sociale, car nous avait dit le président Sarkozy : « Les caisses sont vides. » L'argent public va donc servir à sauvegarder un système qui vient de démontrer sa malfaisance, celui de l'argent roi et de la spéculation financière, et où les bénéfices des actionnaires restent bien privés.

Pourtant c'est en relançant la consommation des ménages, qui est le moteur essentiel de l'économie, que l'on pourrait en cascade relancer l'emploi et la satisfaction des besoins de notre société.

Pour notre commune, nous sommes évidemment très inquiets de la loi de Finances 2009 qui prévoit encore de rogner sur la dépense publique (il faut bien « compenser » les cadeaux fiscaux accordés aux riches et l'argent distribué pour sauvegarder le système bancaire), de supprimer massivement des emplois publics, notamment dans l'enseignement, de supprimer la taxe professionnelle, encore un cadeau mais pas pour vous...

Nous préparons le budget 2009 de la commune avec l'objectif de maintenir des services de qualité et accessibles et de développer nos projets pour satisfaire vos attentes, notamment le lancement des Joncs-Marins. Nous devons agir ensemble pour en avoir les moyens. Je sais que nous pourrions nous retrouver dans toutes les initiatives locales que nous développerons pour y parvenir.

Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis



Conseil municipal

À l'ordre du jour du lundi 29 septembre, des votes, du débat et deux motions, l'une sur la défense du service public de La Poste et l'autre sur le droit d'accueil des élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire.

Après l'approbation du compte-rendu de la séance du 23 juin 2008, le maire a présenté le rapport d'activité 2007 de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge. Dense et bien documenté, il est néanmoins regretté le manque de valorisation des actions en faveur de l'insertion professionnelle et sociale sur le territoire. Ensuite, les membres du conseil municipal se sont prononcés sur diverses mesures concernant :

Finances

- Ajustement de dépenses, admission en non-valeur des produits irrécouvrables de 1997 à 2001.
 - Versement d'une subvention exceptionnelle pour le projet « les potagers de l'espoir » de l'association Eddufao.
 - Approbation des comptes de la Société d'économie mixte du Val d'Orge (Sorgem) pour l'exercice 2007.
 - Signature de l'avenant n° 4 au contrat d'objectifs tripartite avec le Conseil général de l'Essonne et le Cefpi pour la mise en œuvre de la prévention spécialisée sur le territoire communal.
- ### Urbanisme
- Mise à jour du droit de préemption urbain (reprécision des zonages).

→ PRO-CHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 24 novembre à 20h30 en mairie.



Scolaire

Modification du tarif de l'étude dirigée suite à son réaménagement lié à l'accompagnement éducatif mis en place par l'Éducation nationale.

Administration générale

Désignation d'un élu « correspondant sécurité routière ».

Culture, Sport, Vie associative

- Simplification de la tarification de la salle des Familles.
- Tarif spécifique pour le Patson show (10 euros au lieu de 6 euros) imposé par la production de l'artiste. En échange de cet effort financier, les spectateurs se verront remettre une contremarque leur permettant de découvrir un autre spectacle de la saison culturelle de leur choix et gracieusement.

Action économique

Tarif de la brocante aux jouets qui aura lieu samedi 20 décembre au complexe Jacques-Anquetil.

Petite enfance, Enfance

Convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service avec la Caisse d'allocations familiales pour les structures municipales d'accueil des enfants de 0 à 4 ans et de 4 ans à 6 ans.

Personnel

Suppression et création d'un poste au Cma, suppression et création d'un poste administratif.

Toutes ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Deux motions

L'adoption de deux motions a suscité de nombreux échanges entre les conseillers

municipaux très sensibles à la défense du service public et aux droits des citoyens. Concernant la motion sur La Poste, Dominique Vincent a lu un texte de soutien au nom des Verts. Hervé Corzani et Annie Saltzmann ont fait un parallèle avec la Santé. « Aujourd'hui, on attaque La Poste, demain ce sera la Santé. Nous élus avons un rôle à jouer. » L'idée de se mobiliser pour l'exigence d'un référendum est évoquée. Monsieur le maire souligne le paradoxe entre l'actuelle nationalisation de certaines banques et la privatisation du service public. « Et en ce qui concerne le droit d'accueil des élèves, c'est pareil, on est face à une entreprise de démolition de l'Éducation nationale. Tout se tient. »

MOTION POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC DE LA POSTE

Depuis de nombreuses années, les choix politiques opérés par l'État ont conduit à la dégradation du service public marquée par le manque de personnels dans certains quartiers et la fermeture de bureaux ruraux ainsi que la transformation du service

financier de La Poste en banque postale avec la banalisation du livret A. Une nouvelle étape s'amorce. Le gouvernement et le Medef expriment clairement leur intention de privatiser La Poste en en faisant une société anonyme dont le capi-

tal sera introduit en bourse. Cette ouverture à la concurrence vise à casser les principes fondamentaux du service public, son accessibilité, la qualité de ses prestations et son efficacité au nom de la rentabilité, l'utilisateur devenant un client. →

→ Toutes les privatisations de services publics se concluent de la même façon. Le dernier exemple est celui de l'énergie avec l'irrésistible ascension des tarifs du gaz et à proportion, des bénéfices...

La Poste est toujours celle qui relie les hommes, celle dont on s'inquiète quand elle déserte un village. Elle est porteuse de missions de service public.

Qu'en resterait-il si elle était privatisée avec pour tâche première de garantir des dividendes copieux? À force de tailler dans les coûts et les effectifs, de «regrouper» et de «rationaliser», elle désertera des territoires. L'égalité tarifaire sera battue en brèche et ce sera la majorité des usagers devenus des clients qui paieront toujours plus cher.

À Fleury-Mérogis, nous avons constaté pour les usagers de La Poste des dysfonctionnements de ce service public : acheminement long du courrier, tournées supprimées, temps d'attente à l'accueil très important. Cette situation s'explique principalement par une stratégie économique de La Poste qui l'éloigne de ses missions historiques, par des carences en personnels qui mettent les salariés sous pression et dégradent le service aux usagers. Il est aujourd'hui plus que nécessaire de fédérer toutes les énergies pour faire pression globalement auprès de la direction de La Poste comme sur son ministère de

tutelle, afin de garantir la pérennisation de ce service public de qualité au service des populations. À cet effet, le Conseil municipal de Fleury-Mérogis s'oppose résolument à la privatisation de La Poste, demande l'organisation d'un référendum selon l'article 11 de la Constitution révisée et qui ouvre un droit d'initiative citoyenne. Le Conseil municipal demande des horaires d'ouverture au public plus larges, des dotations en personnels qui permettent l'accomplissement des missions et demande l'engagement du gouvernement pour la non-marchandisation du service public postal.

Cette motion a été adressée au Préfet de l'Essonne, à la Direction départementale de La Poste, au Premier Ministre.

MOTION RELATIVE AU DROIT D'ACCUEIL DES ÉLÈVES DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE

La rentrée scolaire 2008-2009 a vu la mise en place de nouveaux dispositifs d'importance initiés par le ministre de l'Éducation, Xavier Darcos, s'inscrivant dans le droit-fil de la remise en cause du service public de l'Éducation.

Le gouvernement a décidé de modifier sensiblement le paysage éducatif, sans concerter les principaux intéressés, le monde enseignant, les parents d'élèves, les élèves et les collectivités locales, lesquelles sont sollicitées une nouvelle fois en lieu et place de l'État. L'objectif est clair : il s'agit de la destruction pure et simple de l'école de la République.

L'éducation est au cœur des préoccupations de chaque famille et doit constituer une priorité pour notre société. On ne modernisera pas l'école en culpabilisant et en opposant les familles, les enseignants, les salariés. Cela ne peut passer que par la concertation de tous les acteurs et la mise en place d'une organisation fonctionnelle améliorant de façon sensible le quotidien de nos enfants et l'exercice, dans de bonnes conditions, des missions des enseignants dont le nombre, d'ailleurs, se réduit comme peau de chagrin.

Depuis le 1^{er} septembre 2008, la loi n° 2008-790 du 20 août 2008 instaure un droit d'accueil pour les élèves des écoles

maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire. Elle prévoit que dès lors que 25% ou plus des enseignants d'une école sont absents (pour cause de grève, mais pas seulement), les communes ont obligation d'organiser un service d'accueil minimum en mobilisant des personnes volontaires et disponibles (agents municipaux, assistantes maternelles, militants associatifs, retraités, étudiants...) appelées à encadrer les enfants des classes concernées. Le gouvernement avait incité les communes à «expérimenter» ce dispositif lors de l'année scolaire précédente mais s'était heurté au refus de nombreuses collectivités locales dont Fleury-Mérogis.

En prévision de la journée de grève du 7 octobre dernier, il était demandé aux maires de transmettre pour le 26 septembre (!) les listes des personnes qui assureront le service minimum. Les délais qui nous sont impartis ne sont pas de nature à organiser l'accueil de façon responsable et de donner toutes les garanties nécessaires aux parents. Il est à signaler que la journée d'action du 7 octobre était interprofessionnelle et susceptible aussi de mobiliser des agents municipaux et autres catégories de salariés.

Les élus de Fleury-Mérogis réaffirment qu'il est inacceptable que l'on demande

aux communes de transformer un lieu d'éducation en garderie, l'école ne constituant pas un mode de garde et de mettre à disposition des encadrants non issus du milieu enseignant.

Une fois de plus, le gouvernement a décidé de passer en force, démontrant, s'il en était besoin, son mépris pour la démocratie sociale mettant en péril le droit fondamental constitutionnel de grève prévu dans le préambule de 1946.

Le Conseil municipal de Fleury-mérogis, réuni en séance, le 29 septembre 2008 entend marquer sa désapprobation concernant l'instauration du droit d'accueil, l'atteinte portée au droit de grève, l'absence de concertation avec la communauté éducative et les élus, un nouveau transfert de charges supporté par les collectivités. Il est grand temps que soit menée une réflexion de fond pour mettre en place un service public de l'Éducation nationale, ambitieux, capable notamment de lutter contre l'échec scolaire au lieu de rogner sur les dotations horaires et les moyens en personnels d'enseignement.

Cette motion a été adressée à F. Fillon Premier Ministre, Xavier Darcos ministre de l'Éducation, l'Inspecteur d'Académie.

Conseil du 20 octobre

En préalable au conseil municipal, il a été procédé à la **présentation du projet des Joncs-Marins**.



À l'invitation du maire, des représentants des sociétés Valcopa, Ikad et Opéra (cabinets d'architectes). Cette **présentation** a permis aux élus de se prononcer sur le projet présenté par la société Valcopa, en charge de l'orchestration du permis de lotir. Le projet architectural est appuyé sur le cahier des charges urbain, architectural, énergétique et paysager. Le lotissement se compose de douze lots qui recevront chacun un permis de construire. Un soin particulier sera apporté au respect des règles du développement durable qui sont au cœur de la réalisation de ce qu'il faut bien appeler un écoquartier. *Adopté avec 1 abstention.*

↑ Exemple de colorimétrie des façades.

LE PRINCIPE D'ÉCOQUARTIER

Il s'agit de conceptualiser puis de construire un cadre de vie cohérent basé sur des axes de travail très définis.

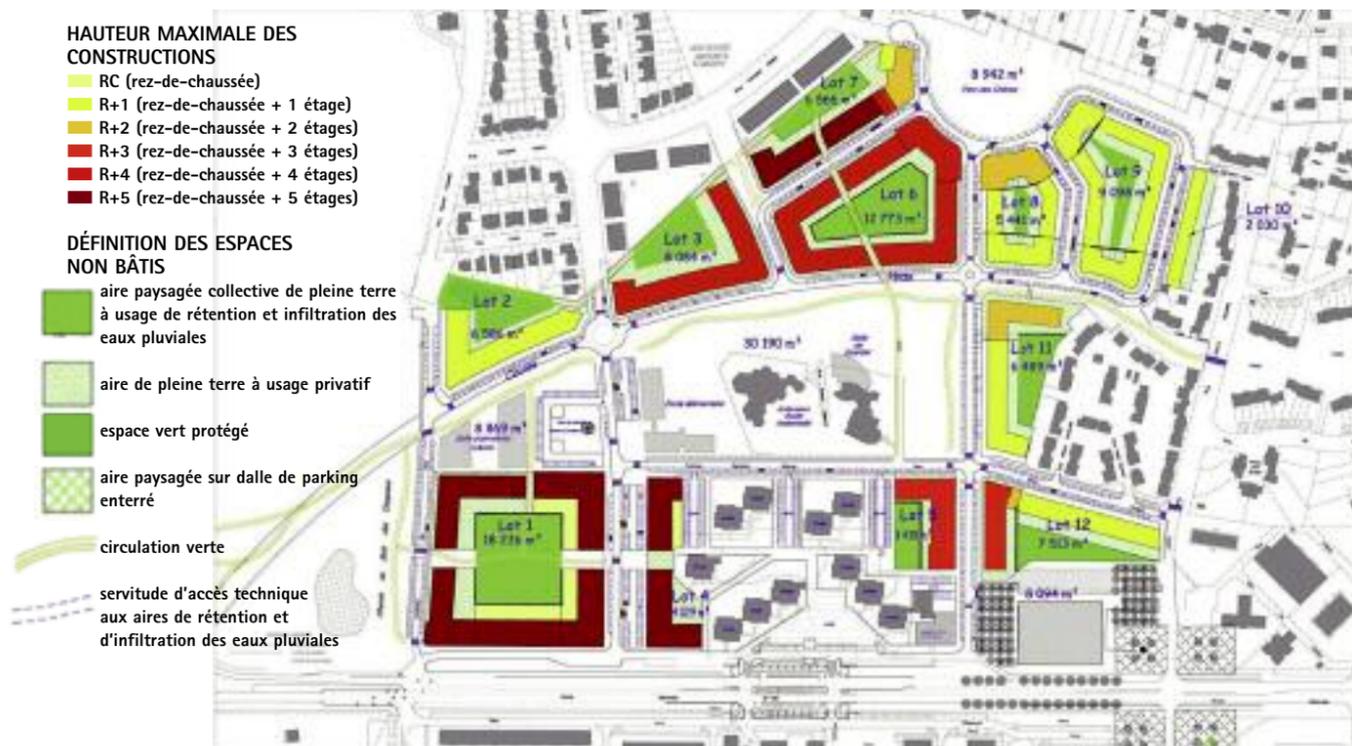
• Ensoleillement : il est prioritaire pour capter ou protéger de la chaleur ou du froid. L'orientation des bâtiments conduit à adopter des règles précises en fonction de l'ensoleillement escompté. Matériaux de faible impact : on utilise de préférence des produits locaux pour éviter les surcoûts et les nuisances du transport.

• Gestion de l'eau : il s'agit d'éviter les rejets en milieu naturel en récupérant les eaux de pluie dans chaque zone. La mise en place de toitures végétalisées ou de citernes sont des éléments capitaux.

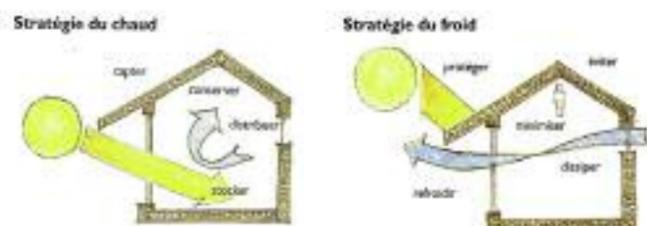
• Mixité : le projet est constitué d'un ensemble de logements, commerces et activités sociales. Les logements en accession ou en locatif cohabitent. C'est bien «une autre philosophie» de l'urbanisation qui prévaut dans le contexte d'écoquartier.

Vue d'ensemble du nouveau quartier des Joncs-Marins qui marie harmonieusement les constructions individuelles et collectives, les commerces et les zones d'activité sociale. En plein centre, la coulée verte qui accueillera les bâtiments publics et l'extension du Centre musical et artistique.





Récupération de l'eau de pluie pour arrosage.



↑ La toiture, élément essentiel de l'isolation.
 À gauche protection estivale, à droite protection hivernale.
 ← Exemple de toiture végétalisée.

→ Le Conseil municipal a autorisé le maire à répondre à l'appel à projet du Conseil régional relatif à la demande de subvention dans le cadre de **l'animation sociale des quartiers**. Ces subventions concernent les projets : ateliers cultures urbaines portés par la ville et « Bougé Aunettes » porté par l'association Réagir. Elles représentent 200 euros pour la première et 3000 euros pour la seconde. Sur ce sujet, le maire a fait part de son inquiétude quant au risque que les éléments constitutifs de la politique de la ville disparaissent ou soient « noyées » dans des dotations diverses. **Unanimité.**

Du point de vue culturel, le Conseil municipal devrait reconduire pour un an les actions menées dans le cadre de la **charte culturelle** du fait d'un processus d'évaluation conduit par le Conseil général. Rappelons que la charte est basée sur deux axes principaux :
 - Développement des pratiques amateurs par le biais de l'écriture et de la lecture
 - Développement des pratiques culturelles transversales en direction des nouveaux publics. **Unanimité.**

Du point de vue des **finances**, le Conseil municipal a adopté la décision modificative n° 2 de l'année 2008. Cet ensemble d'opérations techniques s'équilibre en dépenses et en recettes.
 Section de fonctionnement : 105 243 euros.
 Section d'investissement : 213 077 euros.
Unanimité.

Un certain nombre de **délibérations** sans présentation ont été adoptées : l'attribution de subvention à diverses associations, la création et suppression de postes dans les filières techniques et administratives. **Unanimité.**

MOTION RELATIVE À LA SANTÉ

La santé est au deuxième rang des préoccupations des citoyens. Or le gouvernement par ses choix budgétaires et financiers, aggravés par les effets de la crise financière, poursuit la casse des services publics et projette à travers la loi « hôpital, patients, santé, territoires » de démanteler notre système de protection sociale et notre service public hospitalier. Notre système de santé, qui reste un des meilleurs au monde, est affaibli : hôpitaux en déficit, pénurie de professionnels qualifiés, des milliers d'emplois supprimés... Les usagers et les patients sont lourdement taxés : remboursements, franchises médicales, dépassements d'honoraires... Le projet de la loi n'apporte pas de réponse aux déficits, ne résout pas les inégalités d'accès au soin, bien au contraire il va mettre davantage à contribution les usagers. Le service public hospitalier et la Sécurité sociale sont directement menacés, et c'est l'argent public qui va être octroyé aux cli-

niques privées et au secteur privé lucratif pour le profit des groupes financiers. Le projet est porteur de profondes régressions sociales. Ce projet n'est pas acceptable ! Ni amenable ! Il ne garantit plus l'accès aux soins pour tous les citoyens. Il va à l'encontre de nos valeurs et de la pérennité de notre système de santé. Notre département est déjà durement frappé par de nombreuses fermetures de services de soins, des suppressions d'activités médicales, des suppressions d'emplois qui génèrent de graves difficultés de fonctionnement dans nos établissements et privent les usagers d'un service de santé de proximité et de qualité. Aujourd'hui c'est l'asphyxie du service public hospitalier qui est annoncé dans notre département au travers des fusions de certains établissements, de la fermeture d'autres, et de regroupements au sein de « communautés hospitalières » qui s'éloignent des réponses de proximité et

des besoins de la population. En Essonne les besoins de santé sont grands. À Fleury-Mérogis nous manquons de médecins et nous avons besoin de développer des structures publiques de proximité, de soins, d'éducation, de prévention et de prise en charge alternative à l'hospitalisation... Aujourd'hui il y a urgence à améliorer et moderniser notre système de santé et à réformer son mode de financement pour qu'il soit plus juste et solidaire. La santé est une dépense utile et non une charge pour la collectivité. Cette question majeure mérite la mobilisation des élus, des usagers, des professionnels et des actions sont nécessaires. Soutenez cette motion. Cette motion a été adressée au Président de la République, au Premier Ministre, au ministre de la Santé, au préfet de l'Essonne, au conseil de l'Ordre des médecins national et départemental, à FO Santé, CFDT Santé, CGT Santé, à la population.

Fleurython 2008

L'édition 2008 du Fleurython sera particulièrement riche en événements, les 5 et 6 décembre prochains.

Depuis des années le rendez-vous du Téléthon est devenu incontournable. Manifestation de solidarité, elle est aussi un moment de réflexion et d'information sur l'évolution de la recherche en France dans le secteur des maladies génétiques. À Fleury-Mérogis, les associations se mobilisent comme ailleurs et les éditions précédentes ont toutes été un succès. Cette solidarité nationale supplée les carences de l'État en matière de santé, on ne peut nier que cet immense élan de solidarité des Français fait honneur à « cette voie du cœur » qu'évoquait l'abbé Pierre.

Je vous invite donc, au nom de la municipalité mais aussi de tous les habitants de notre cité à vous mobiliser, avec votre association, pour qu'en cette journée de décembre 2008 de nombreuses manifestations de soutien, de solidarité et de collectes se déroulent dans notre ville. Pour 2008, les associations ont décidé de mettre la barre encore plus haut en prévoyant un grand nombre de manifestations animées par un tout aussi grand nombre de participants.

Demandez le programme !

LE VENDREDI SOIR sera consacré à un tournoi de football en salle au complexe Jacques-Anquetil organisé par l'Usfm. Ce tournoi est réservé aux licenciés

vétérans et verra la participation comme les autres années de différents sponsors (Canal +, l'équipe des Polymusclés...) et de personnalités.

La manifestation commencera aux alentours de 18 heures et se prolongera tard dans la soirée. L'Usfm tiendra une buvette et une urne afin de recueillir les dons. Ouvert à tout public.

LE SAMEDI dans la journée, de 14h à 17h, plusieurs associations : Fleury Basket, Les Diaprés de Fleury, Reflet d'outre mer, Dynagym, Marie France Aziz, Bwa Bandé, Taï-jitsu, les Riders de Fleury, FM kickboxing 91 proposeront un défi : faire un dessin géant à la craie de trottoir, la reproduction de l'affiche Téléthon 2008, avec la phrase « sa force, c'est nous ! » au cœur du centre commercial. En échange d'un euro symbolique, vous recevez une craie de trottoir 100% naturelle pour colorier le dessin géant.

Des animations musicales sont prévues et un animateur haranguera la population (Marie France Aziz, Ulysse). Il faut aussi noter la présence d'un stand collation chaude pour tous les participants.

En parallèle, de 14h à 18h, l'association Fleury Pétanque proposera un tournoi de boules sur le boudrome à côté de la Pointe-Verte. Inscriptions auprès de M. Marin au 01 60 15 14 55.

De 20h à tard dans la soirée, un grand loto avec de nombreux lots à gagner sera organisé par les associations, au complexe Jacques-Anquetil. Nombreuses représentations de danses et chants durant les pauses et tenue d'un stand restauration. Une superbe soirée en perspective. Gageons que les Floriacumois seront nombreux à participer à cette édition 2008 du Fleurython !

Abdelhamid Yassine, maire-adjoint chargé du Sport et de la Vie associative

SA FORCE, C'EST NOUS !

Téléthon
5 ET 6 DÉCEMBRE 2008
Le grand village des traitements, c'est maintenant.



→ FLEURYTHON

Vendredi 5 et samedi 6 décembre.

Le vendredi soir

À partir de 18h, tournoi de football au complexe Jacques-Anquetil, buvette, dons.

Le samedi

De 14h à 17h, défi proposé par plusieurs associations, au centre commercial de La Poste.

De 14h à 18h, tournoi de pétanque sur le boudrome. De 20h à tard dans la soirée, grand loto, nombreux lots à gagner.

Manifestations ouvertes à tous les publics.

Renseignements auprès du service de la Vie associative, 01 69 46 72 60

Pour les droits de l'enfant



Écoliers en Inde.
Photographie de Benoît Lange.

Jeudi 20 novembre, la municipalité célèbre la Journée internationale des droits de l'enfant.

Les faits sont là, brutaux et insupportables. Des millions d'enfants de par le monde souffrent de malnutrition, de maladies, de non-scolarisation, de non-respect de leur état d'être humain. Dans de trop nombreux pays les enfants sont des soldats, des mendiants et comble de l'horreur, parfois pourvoyeurs d'organes... Cette situation doit appeler à une révolte, partout où les adultes le peuvent, partout où la conscience que les enfants ont des droits peut s'exprimer. Et cela passe par des actions de grande ampleur

comme par des actions locales, toutes destinées à faire prendre conscience aux humains que leur responsabilité individuelle et collective est engagée.

Regarde mon école...

À Fleury-Mérogis, il est proposé pour cette année de découvrir une exposition *Écoles et écoliers du monde* qui présente des écoles et des enfants qui semblent dire « regarde mon école ». Petites ou grandes, rurales ou urbaines, riches ou pauvres, elles illustrent ce combat de tous les jours que mènent les enseignants pour une humanité éclairée, qui fait de la connaissance un outil contre l'exclusion, l'intolérance et la violence.

Seconde action, un concours de dessin destiné aux enfants de la ville sur le thème de l'école et de la solidarité. Le dessin retenu par un jury constitué d'élus,

d'employés de mairie et de retraités sera le modèle d'une mosaïque que réalisera l'atelier animé par le Ccas. Cette œuvre sera ensuite disposée en mairie. L'intérêt de cette démarche étant bien entendu de tisser un lien intergénérationnel entre les petits et leurs aînés. **Michel Carreno**

→ ÉCOLES ET ÉCOLIERS DU MONDE

Une exposition de photos amateurs. Première exposition au centre de loisirs du 27 octobre au 10 novembre puis dans les lieux publics de la ville. L'exposition peut être enrichie de vos propres clichés, n'hésitez pas à nous les confier pour reproduction.

Semaine bleue

Programme varié mais surtout ambiance chaleureuse ont caractérisé cette édition particulièrement réussie.

Ouverte à tous les Floriacumois en retraite, la Semaine bleue a rassemblé une cinquantaine d'habitants ravis de se retrouver ensemble, de faire connaissance et de partager une semaine ponctuée de rendez-vous très éclectiques. « On aurait pu l'appeler la semaine du partage et de l'échange », souligne René qui a fait la connaissance au restaurant d'un nouveau couple. « Moi ce qui m'a plu, c'est la réunion de toutes ces personnes, issues de milieux sociaux différents, qui se



1. Croisière sur la Seine en bateau-mouche.

2. Inauguration de la Semaine bleue autour d'un petit déjeuner.

3. Visite du musée du Parfum.

4. Veillée d'antan.

côtoient en toute simplicité et toute amitié », déclare Paulette qui aurait aimé que la semaine se prolonge tant l'édition 2008 l'a ravie. Venue pour la seconde fois, Marie-France est contente de s'être à



5. Déjeuner dansant à Montmartre.

6. Visite des archives départementales.

nouveau inscrite. « C'est grâce à une amie qui est venue avec moi sinon je ne serais pas revenue car quand on est seule, c'est difficile de s'intégrer dans un groupe qui se connaît bien. » Quant à Guy, il tient, au

Dire pour agir

Au cœur de la solidarité, Julien Lauprêtre, président du Secours populaire français, a honoré de sa présence et de son expérience le débat organisé dans le cadre de la Semaine bleue.

Invité pour évoquer le droit aux vacances des retraités, Julien Lauprêtre a largement dépassé le sujet en dressant le tableau d'un paysage social qui se dégrade.

« La misère gagne du terrain régulièrement. En un an, nous constatons 15 à 20% de demandes d'aides supplémentaires et un élargissement à toutes les catégories de population, des plus jeunes aux plus âgés en passant par les travailleurs pauvres et les familles monoparentales qui explosent. »

Solidarité mais pas assistance

Après un bref rappel historique, Julien Lauprêtre a rappelé les domaines d'intervention de l'association en soulignant l'aspect éducatif, solidaire et respectueux de chaque action. Quand le Secours populaire collecte des vêtements, il redonne des vêtements propres de qualité, voire transformés et remis à la mode. Quand le Secours populaire distribue 86 millions de repas, comme l'an passé, il

propose des ateliers de cuisine pour utiliser au mieux les denrées. « Même chose pour l'accès à la culture, a poursuivi Julien Lauprêtre. Un fossé énorme sépare les gens en difficultés de l'univers culturel et ils ont besoin d'être accompagnés avant, pendant et après. »

En 2007, on a proposé 30000 places de théâtre à 2 euros, mais rien de gratuit volontairement. Des actions dans le domaine de la santé, du logement, des vacances et autres sont également menées. « Tout est lié ! Quand on aide les gens à se faire soigner, quand on organise des sorties ou des vacances pour les personnes âgées pour les sortir de l'isolement, toute la société en bénéficie. Mais on ne se veut pas dans l'assistance. Nous sommes tous dans le même bateau et chacun, même s'il pense ne rien avoir, a

toujours quelque chose à donner, ne serait-ce que son témoignage. »

Vacances et retraite

Concernant le droit aux vacances pour les retraités, Michel Humbert a évoqué l'évolution de la société. « Au lendemain de la guerre, les comités d'entreprise et les villes de gauche ont été les fers de lance des vacances familiales. Aujourd'hui, les goûts et les normes ont changé, beaucoup de CE se sont séparés de leurs centres et le coût des vacances a augmenté, laissant sur le bord de la route des personnes ne pouvant s'offrir ce luxe. Nous, à Fleury, on s'interroge sur des formules de vacances différentes, respectueuses de l'environnement et des populations. » Hervé Corzani, adjoint référent, a également souligné le caractère prioritaire du sujet. « Pour cette nouvelle man-



dature, les personnes âgées sont au cœur de nos décisions. Elles ont travaillé, élevé leurs enfants et contribué à la société actuelle qui leur doit des vacances de qualité, propices au bon équilibre du corps et de l'esprit. Et personne ne doit être exclu. »

Faire la solidarité

Concernant les responsabilités politiques de la misère actuelle, évoquées dans le



public, Julien Lauprêtre a refusé de prendre position. « Le Secours populaire ne prend pas position sur les problèmes mais en dénonce les conséquences. Nous sommes des aiguillons du service public, on pique là où ça fait mal. Notre ennemi c'est la misère et nous sommes les avocats des pauvres. Après, chacun fait son choix dans l'urne. » Revendiquant sa totale

France et des colonies : pourchassé par les nazis durant l'Occupation, son activité de solidarité se poursuit néanmoins pendant la Résistance.

UN PEU D'HISTOIRE

1924 → Naissance du Secours rouge. Son but : défendre les victimes de l'injustice et de la misère, où qu'elles se trouvent dans le monde.

1936 → Création du Secours populaire de

France et des colonies : pourchassé par les nazis durant l'Occupation, son activité de solidarité se poursuit néanmoins pendant la Résistance.

1945 → Création du Secours populaire français. Sur le plan national, l'associa-

RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Dans l'esprit de la semaine, le centre de loisirs a pris une initiative : un échange intergénérationnel entre la maison de retraite Marcel-Paul et le centre de loisirs La Ferme. Ainsi, des enfants du centre de loisirs primaire ont présenté aux résidents quelques-unes de leurs chorégraphies (appries dans le cadre du projet « spectacles d'enfants ») et leur ont offert les dessins que les enfants du centre de loisirs maternel avaient réalisés, quelques semaines plus tôt, à leur intention.



de convivialité et nous allons travailler pour que, l'an prochain, davantage de retraités puissent y participer. » **PLM**

indépendance de toute entité, affirmant sa liberté, le Secours populaire fonctionne cependant « main dans la main » avec les autres associations humanitaires chaque fois qu'un combat commun s'impose. « Ainsi, avec le Secours catholique, Atd quart monde et d'autres organismes, nous venons d'obtenir du gouvernement Fillon une augmentation de dotation liée à la hausse des prix alimentaires. »

En conclusion, Michel Humbert a souligné l'attitude exemplaire du Secours populaire et a remercié son président qui lui a fait l'amitié de venir débattre avec les Floriacumois. Jugé de haute qualité par le public en présence, la rencontre s'est conclue par deux rendez-vous : 2009, 20^e anniversaire des Droits de l'enfant et 2010, année européenne de la lutte contre la pauvreté ! **Patricia Lacan Martin**

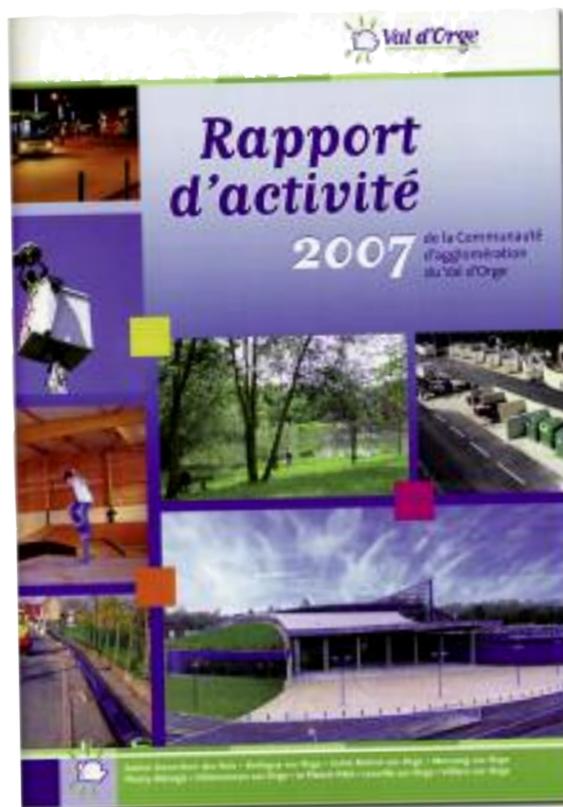
Mieux connaître l'agglomération

La communauté d'agglomération du Val d'Orge a présenté son rapport d'activité 2007.

C'est une véritable rétrospective de l'année écoulée qui est publiée, elle recouvre l'ensemble des champs de compétence de l'agglomération. Comme le prévoit la loi, ce document est présenté par les maires à leurs conseils municipaux, il est public et disponible sur demande à l'agglomération. Nous profitons de cette parution pour rappeler quelques principes de fonctionnement de l'instance communautaire.

Les modes de fonctionnement

L'agglomération est administrée par le conseil communautaire composé de délégués élus par les conseils municipaux. La répartition des sièges est calculée ainsi : trois délégués par commune plus un délégué par tranche de 4000 habitants entamée. Le Conseil s'est réuni à sept reprises dans l'année 2007. Le Bureau communautaire est composé du président (M. Leonhardt, maire de Sainte-Geneviève-des-Bois) et de dix-huit vice-présidents. Michel Humbert en charge du Développement économique et Dominique Vincent en charge de la Cohérence territoriale. L'agglomération est dotée de neuf com-



missions, en charge, comme dans les conseils municipaux de préparer les dossiers du conseil communautaire :
- Finances, communication et coopération décentralisée, cohérence territoriale et NTIC
- Conseil de développement, développement durable et Agenda 21
- Grands équipements culturels, grands équipements sportifs
- Développement économique, aménagements du territoire

s et déplacements, parcs et
nement
l'urbanisme, habitat et loge-
éclairage public, gestion des
sion du patrimoine bâti,
de la ville, ORU, prévention,
insertion
ment et eau.
commissions recouvrent les
compétence de l'aggloméra-
tute l'instruction des dossiers
e, cette décision due à la défi-
services de l'État en la ma-

ration

001, elle regroupe neuf
s de 123 000 habitants sur
Sa ressource principale est
ar la taxe professionnelle, les
État, et les ressources liées à
ences sous forme de rede-
vances : assainissement et enlèvement
des ordures ménagères. **Michel Carreno**

• Le rapport d'activité de la Cavo est disponible à l'agglomération ou en mairie de Fleury-Mérogis.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE

La Maréchaussée, 1 place Saint-Exupéry, 91704 Sainte-Geneviève-des-Bois Cedex.
communaute@agglom-valdorge.fr
• Accueil : 01 69 72 18 00

• Aménagement et urbanisme : 01 69 72 12 20
• Bâtiments, transports et espaces naturels : 01 69 72 18 40

• Services urbains : 01 69 72 18 30
• Sports, culture, politique de la ville et communication : 01 69 72 17 75
• Administration générale : 01 69 72 17 71

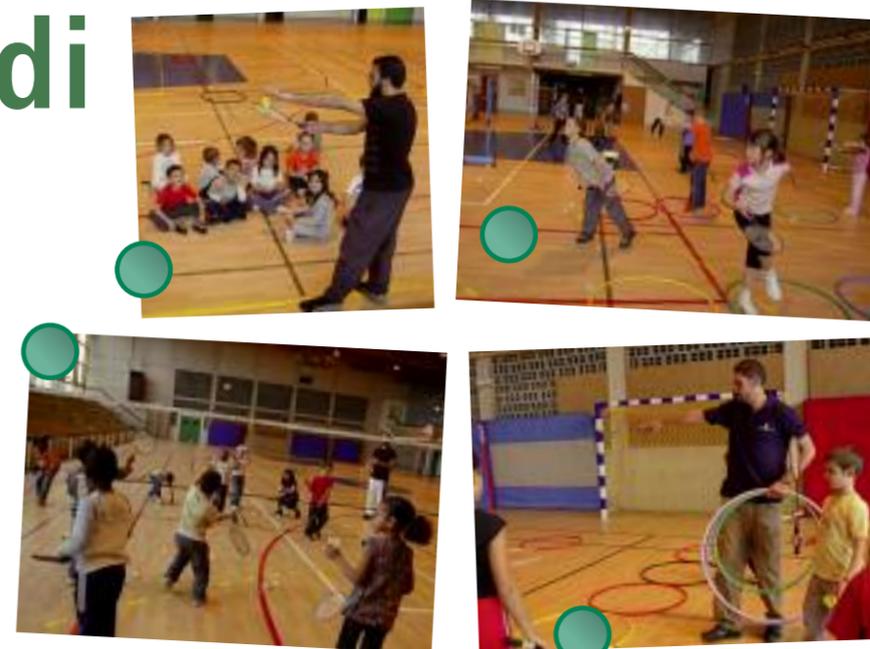
Mercredi c'est mon matin favori

Grâce à l'École municipale des sports, plusieurs dizaines de jeunes Floriacumois découvrent une panoplie de disciplines sportives.

« Tu goûtes un peu d'abord et tu me dis si tu aimes un peu, beaucoup ou pas du tout ensuite ! » Cette méthode appliquée avec les enfants dans le domaine nutritionnel est tout à fait judicieuse dans les autres domaines de la vie. Apprendre un instrument, pourquoi pas mais lequel ? Faire un sport, pourquoi pas mais lequel ? Quand on a la possibilité de tester (ce qui n'est pas applicable partout...) avant de s'engager dans une voie précise, c'est une chance.

L'Ems, l'école de la découverte sportive

L'Ems, en s'adressant aux enfants de 5 à 11 ans, s'inscrit exactement dans ce créneau de la découverte. « Nous ne sommes pas un club mais un lieu où l'enfant va pratiquer de nombreux sports à travers un apprentissage ludique. Ici, on n'est pas dans la performance mais plutôt dans l'assiduité. », déclarent les éducateurs sportifs, tous diplômés d'État. « En touchant à tout, c'est une manière pour eux de repérer leurs points forts et les disci-



plines dans lesquelles ils se sentent le plus à l'aise. Et surtout de pratiquer des activités qu'ils n'auraient peut-être jamais essayées. » Et le choix est vaste : rien qu'au premier trimestre, les jeunes auront fait connaissance avec le basket-ball, le badminton, le handball et le roller. Bien entendu, l'apprentissage des règles de chaque jeu fait partie de la séance d'initiation qui se clôt toujours par un bilan des acquis.

L'Ems côté coulisses

Dylan et Alexandre, malgré les deux ans qui les séparent, sont amis et aiment se retrouver au gymnase le mercredi matin. « Ici, c'est génial, on fait du sport et on est entre copains. Notre sport favori ? le roller ! » Côté parents, l'enthousiasme est identique. « Nicolas

vient depuis un an, depuis le CP en fait, et il a toujours envie de venir. Jamais je n'ai besoin d'insister, pour lui c'est un vrai plaisir qui lui permet de découvrir des sports dont il n'aurait pas l'idée, ni nous non plus d'ailleurs. En plus, ce n'est pas cher, les horaires sont parfaits et c'est ouvert le matin pendant les vacances scolaires ! » Quant au matériel, enfants et éducateurs sont gâtés. « On a notre local personnel où l'on dispose de tout ce qu'il faut pour faire du tennis, du freesbee, du trampoline, des sports de ballon... et tout ceci dans différentes tailles en fonction des âges. » Au final, des enfants qui se sont dépensés physiquement et qui partent avec le sourire.

« POUR NICOLAS, L'EMS EST UN VRAI PLAISIR QUI LUI PERMET DE DÉCOUVRIR DES SPORTS DONT IL N'AURAIT PAS L'IDÉE »

Patricia Lacan Martin



• Inscriptions tous les mercredis de l'année au complexe Jacques-Anquetil entre 9h et 12h (6,50 euros par trimestre et gratuit pour les enfants venant avec le centre de loisirs).

Ci-contre, les éducateurs sportifs Chaouki, William et Christophe.

Oh! LES VOIX

À l'occasion de ses douze ans d'âge, le festival "Oh ! les Voix" s'oriente vers les cultures du monde.

> Cabaret amateur

Le cabaret amateur c'est un peu la version locale de la « Star Ac »... sauf que presque tout diffère ! Ici, tous les Floriacumois, quel que soit leur âge ou leur look, peuvent y participer. Ici, le coach, qui encadre la création artistique de l'écriture à la scène est lui-même un chanteur de talent et qui tourne : cette

année, il s'agit du beau Alexis HK ! Ici, tous les textes et toutes les musiques sont des compositions originales des participants qui ont suivi l'atelier de création de chansons pendant plusieurs mois. Ici enfin, leur seul juge est le public festiva-lier bienveillant qui viendra les applaudir les deux soirs d'Oh ! les Voix. Et ici, tout le monde gagne !



Ci-dessus : instantanés des séances de travail du cabaret amateur animé par Alexis HK.



> Origines contrôlées

Quand on évoque Zebda, on pense immédiatement au fameux groupe toulousain auteur du célèbre *Tomber la chemise* et à l'origine du mouvement citoyen *Motivé-e-s* qui a abouti à des listes électorales dans différentes villes de France lors des élections municipales de 2001. Aujourd'hui, Mouss et Hakim, les frères du groupe Zebda, rendent un hommage à leur père à travers leur album *Origines contrôlées*. Accompagnés de sept musiciens, ils revisitent des chansons écrites entre les années 50 et 70 par des Algériens immigrés en France. À cette époque, les bars de Barbès et de Pigalle résonnent des refrains ramenés du bled ou composés au sortir de l'usine par des immigrés poètes algériens. L'influence du folklore de Paname aidant, un style naît mixant habilement chaâbi, swing et musette.

Et c'est ce patrimoine riche et coloré, fort de textes traitant avec humour du monde du travail, de l'administration, de l'alcool, de l'amour ou encore de l'exil, que Mouss et Hakim nous proposent de partager ensemble. « C'est très important pour nous car c'est le répertoire de nos parents, celui qui a bercé notre enfance. Avec nos arrangements et notre énergie,

il prend une résonance très actuelle », soulignent les frères Amokrane qui chantent en trois langues, arabe, kabyle et français. Quand musique et militantisme se mélangent, c'est la transmission et un superbe concert en perspective. Inutile d'aller courir à Paris la semaine d'après où ils seront sur la scène de La Cigale ! Maintenant... c'est vous qui voyez !

> Alexis HK

Avec son physique de jeune homme bien sous tous rapports, Alexis Djoshkounian, alias HK, surprend avec ses textes ironiques voire cyniques. « C'est vrai que le rire est un peu amer mais la dimension tragique est aussi une partie du rire. » Venu il y a un an pour un concert intime à la médiathèque Elsa-Triolet (le lendemain il faisait la première partie de Renan Luce à l'Olympia !), il a séduit l'auditoire avec ses chansons peuplées de personnages attendrissants et saugrenus. Qui a entendu une fois l'histoire de Gaspard le nain volant ou celle de Mitch le catcheur poète se souvient parfaitement de cet artiste charismatique admirateur de Brassens. Très agréable sur scène, Alexis HK est une valeur sûre, à savoir l'assurance d'éprouver un grand plaisir lors de son concert.

> Carmen Maria Vega

Démarrage en flèche pour cette jeune chanteuse de 23 ans, haute comme trois pommes, qui sème le mot « révélation » partout où elle passe depuis trois ans. Révélation des Francos de la Rochelle, révélation du Printemps de Bourges, révélation des Nuits de Fourvière et, récemment, Grand prix du festival Chorus des Hauts-de-Seine*, Carmen Maria Vega est un phénomène. Accompagnée d'un guitariste, Max Lavegie, qui lui écrit avec talent et insolence un répertoire sur mesure, et d'un contrebassiste, Alain Arnaudet, elle ne laisse personne indifférent. Dotée d'une voix exceptionnelle, la malicieuse, ironique et tendre Carmen Maria Vega a le vent en poupe et fait partie actuellement des artistes convoités des festivals et salles de concerts de qualité. Pour preuve, le lendemain du festival Oh ! les Voix, elle assurera la première partie du groupe Tryo au Casino de Paris !

* Le festival Chorus des Hauts-de-Seine a couronné, entre autres, Bénabar, Juliette et les Ogres de Barback (passés à Fleury dans le cadre d'Oh ! les Voix alors qu'ils n'en étaient qu'à leurs débuts).

Patricia Lacan Martin

FESTIVAL OH ! LES VOIX

Salle André-Malraux

Tout public

Soirée : 6 euros

Forfait deux jours : 10 euros

Réservations : 01 69 46 72 09

Attention, dans le carnet de saison, il était précisé par erreur un tarif réduit.

→ VENDREDI 21 novembre 2008 à 19h30

Cabaret amateur - Origines contrôlées

Le P'tit Bazar

→ SAMEDI 22 novembre 2008 à 19h30

Cabaret amateur - Alexis HK (solo)

Carmen Maria Vega - Les Nyctalopes



Onze, rock, métal, etc.

À l'occasion des cinq ans du "Onze", les groupes qui fréquentent régulièrement le studio montent sur scène.

Issus principalement du Val d'Orge, de jeunes talents vont ainsi pouvoir affronter un vrai public pour le plus grand plaisir des amateurs de rock, métal, percus et reggae ! Au programme, des groupes aux styles éclectiques dont plusieurs ont déjà enregistré des maquettes, voire même des mini-albums. C'est le cas du groupe Smscrew qui en est à son deuxième album ! Par ailleurs, petit clin



d'œil au groupe Anesa, usager régulier du Onze, qui ne pourra pas cette année participer au concert, faute de chanteur. En effet, Halrold, candidat de la Star Academy, « libéré » fin octobre, n'aura a

priori pas le temps matériel pour répéter et monter sur scène avec son groupe ! Néanmoins, le programme* s'annonce réjouissant ! Avis à tous les amateurs de découvertes ! **PLM**

→ **LES 5 ANS DU ONZE**
Samedi 8 novembre 2008 à 20h30
Salle André-Malraux - Tout public
Renseignements au 01 69 46 72 09
Gratuit - Bar tenu par l'association Diked
* Au programme par ordre de passage : Fedhja (rock, métal), Djembefolas (percu), Mondekiska (rock, métal), The Trampies (rock), 30 minutes chacun. Smscrew (métal), 1 heure. Fin de soirée : tous sur le "dance-floor" avec DJ OGFC.

LE STUDIO "LE ONZE"



En hausse de fréquentation constante, le studio *le Onze* est un équipement entièrement intégré à la vie socio-culturelle floriacumoise. Non seulement il sert de lieu de répétition et d'enregistrement pour des groupes de musique, mais il sert également à l'enregistrement du CD de l'atelier de création de chansons qui se produit chaque année dans le cadre du festival *Oh ! les Voix*.

Ainsi, tout au long de l'année, le studio *le Onze* participe à divers projets artistiques et transversaux sur la commune. Ouvert désormais 7 jours sur 7, il bénéficie d'un technicien régisseur du lieu, d'une batterie, d'amplis pour basse et guitare, d'un système son pour brancher les micros mis à disposition et d'un lecteur enregistreur pour enregistrer les répétitions.

Une date à retenir



SAMEDI 6 DÉCEMBRE, dans le cadre de la manifestation départementale Arts urbains en Essonne, Fleury reçoit différents ateliers de découverte. Ainsi, après un temps de démonstration, des séances d'initiation au beat box et au « déplacement urbain » (avec les fondateurs du collectif Yamakasi) seront ouvertes à tous, gratuitement, salle André-Malraux à 16h. Plus tard à 20h30, **Iltika** donnera, au même endroit, un concert qui se situe entre chanson, hip-hop, jazz et musique orientale. **PLM**
• Tarif et renseignements au 01 69 46 72 09. Tout public.



Tango à Wiener



L'association Réagir organise en partenariat avec le Cma, dans le cadre du projet Arts aux Aunettes, un concert-spectacle à domicile intitulé Concert Danse Tango, le **MERCREDI 5 NOVEMBRE** à 18h30. Ouvert à tout public, il aura lieu dans la salle Wiener avec la participation des danseurs Blandine Meslay et Bernard Delille et de l'accordéoniste Jean-Marc Philippon. Un agréable moment en perspective à ne pas manquer. **Entrée libre.**

Un moment de grâce musicale

Un guitariste et une chanteuse s'unissent pour nous conter l'amour dans tous ses états au... 16^e siècle.

Les concerts gourmands du dimanche à la médiathèque sont des petits moments de bonheur à ne rater sous aucun prétexte. Intimes, chaleureux, de grande qualité, ils sont une parenthèse ensoleillée au cœur de l'automne, au cœur du dimanche ! Après avoir navigué l'an passé vers le Brésil grâce à un talentueux trio d'enseignants du Cma, le guitariste Éric Perche et la chanteuse Marie Rouchon nous font remonter le temps et nous entraînent au temps des troubadours et des auteurs compositeurs du 16^e siècle. « C'est une rencontre entre musique médiévale et chants et danses de la Renaissance, précise Éric Perche. Il s'agit d'un concert mis en scène où l'on raconte les différentes phases de l'état amoureux. » Ainsi, la joie,

l'attente, l'attrance mais aussi la peine, la trahison, la rupture seront-elles contées à travers des chansons écrites et composées par des auteurs français, anglais et italiens de ces époques lointaines. « Nous avons déjà travaillé ce répertoire d'une manière plus classique, en l'interprétant dans des églises, mais là, grâce à la mise en scène, grâce aux danses de la Renaissance que Marie va interpréter, grâce à la gestuelle, le concert devient un véritable spectacle qui rend cette musique, à la base un peu loin de nous, plus actuelle et plus proche. »



→ **CHANSONS DE LA RENAISSANCE AU TEMPS DE L'AMOUR COURTOIS**
Dimanche 30 novembre 2008 à 16h30
Médiathèque Elsa-Triolet
Tout public - Tarif : 3 euros (2 places achetées, 1 gratuite)
Renseignements et réservations au 01 60 16 30 60

Pour preuve, le célèbre chanteur Sting a fait un album avec les chansons du compositeur anglais John Dowland (1563-1626) dont le duo interprétera également quelques œuvres. Joué pour la première fois à Fleury, ce petit bijou, aux multiples facettes à découvrir sur place, est un instant précieux à partager entre tous.

Patricia Lacan
Martin

Hors et entre les murs

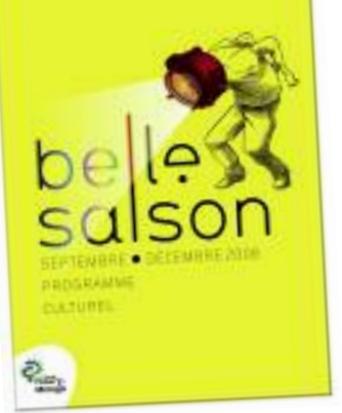
Invitation au voyage épistolaire effectué par un groupe d'habitants et un autre groupe incarcéré à la Maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis.

Depuis janvier dernier, un petit groupe d'hommes et de femmes floriacumois participe à un atelier d'écriture proposé par la médiathèque Elsa-Triolet. En place depuis plusieurs années, cet atelier a vu défiler plusieurs plumes et plusieurs intervenants qui ont chacun travaillé avec leurs méthodes sur différents thèmes. La dernière moisson est celle de la correspondance, du courrier, des lettres. Animé par Marianne

Vermesch, formée aux ateliers d'écriture Élisabeth Bing, l'atelier s'est, à la fois déroulé à la médiathèque avec une dizaine de Floriacumois, mais aussi à la Maison d'arrêt des femmes avec un groupe de détenues intéressées par la démarche. Il en résulte un recueil de lettres de 140 pages dont quelques extraits seront lus à haute voix samedi 8 novembre par les participants qui ont suivi l'atelier « hors les murs ». Émotion,

partage, étonnement, tout le monde est invité à découvrir ces écrits qui s'apparentent parfois à des cris. **PLM**

→ **APÉRITIF LITTÉRAIRE**
Samedi 8 novembre à 11h30
Médiathèque Elsa-Triolet
Entrée libre
Renseignements au 01 60 16 30 60
Prochain atelier : janvier 2009



Rythme, plaisir et partage ont marqué le lancement de la saison culturelle 2008/2009. Présentée par l' élu à la culture, David Derrouet, la soirée n'a réservé que des bonnes surprises à un public enthousiaste qui n'a pas tari d'éloges sur la qualité du concert. Après la projection d'un film pro domo tourné par la compagnie de comédiens de l'association Marie France Aziz pour présenter de manière originale et inventive la programmation culturelle du trimestre, la musique et la danse se sont emparées des lieux. Grâce à la maestria du groupe **Bebey Prince Bissongo**, le public n'a pu résister au plaisir de se lever et de danser au rythme des percus, des saxos et de la guitare de ce roi de la musique moderne burkinabé. Mention spéciale à l'association Réagir qui a eu la bonne idée d'inviter quatre jeunes danseurs au «rythme dans la peau» qui ont littéralement enflammé un public «électrisé» et conquis. * PLM



Les deux propositions floriacumaises de l'édition 2008 des **Chemins de lecture**, initiée par la communauté d'agglomération du Val d'Orge, ont beaucoup plu aux privilégiés qui ont pris le temps d'y assister. En ce qui concerne les petites histoires de vie racontées par Praline Gay Para, dans sa caravane rouge, il y en a même qui s'y sont glissés plusieurs fois tant ces récits, merveilleusement contés, étaient des moments précieux. Quant à la «lecture miroir» faite par Frédérique Bruyas, à la fois à la Maison d'arrêt des hommes puis au foyer de la salle André-Malraux, elle a eu un retentissement riche et intense de part et d'autre du mur. Ainsi, après la lecture d'extraits de la littérature américaine autour de l'utopie et du discours intégral de Martin Luther King «I have a dream...», un long moment d'échange et de discussion a fait circuler la parole des uns et des autres. Vive les Chemins de lecture qui font «tomber» les murs!

* PLM

Carton plein pour le spectacle d'humour du trimestre! Célèbre grâce à ses passages télévisés dans le Jamel Comedy Club, **Patson** a assuré sur les planches et déclenché des salves de rire et d'applaudissements comme rarement en ces lieux. Les Floriacumois ont envie de rire et ils n'ont pas boudé leur plaisir! En fin de spectacle, devant un parterre rempli à 80% de jeunes, l'artiste d'origine ivoirienne a enlevé son masque de «clown» pour dire qu'il était un ancien éducateur et délivrer un message de paix et de fraternité entre les personnes quelles que soient leurs différences. Il a également précisé que Fleury était la dernière date de sa tournée, qu'il était très heureux de l'avoir achevée dans cette ville avant de s'envoler vers l'Afrique où il a créé une association! Après un tel engouement, gageons qu'une bonne partie du public, qui découvrait la salle Malraux, sera tentée de réitérer la démarche. * PLM



La section locale de l'association **Vie libre** a, pour la première fois à Fleury, ouvert ses portes à tous les habitants en organisant une exposition et un repas participatif en partenariat avec le service Citoyenneté. Constituée de femmes et d'hommes anciens malades alcooliques ou bénévoles, l'association se mobilise pour aider tous ceux qui ont besoin de soutien pour se sortir de cette addiction meurtrière. «Dire notre existence, témoigner de notre expérience personnelle est capital. C'est en allant sur le terrain, en informant des personnes qui peuvent servir de relais que l'on sauve petit à petit des individus voire des familles du naufrage», ont tenu à souligner Daniel Feller et Serge Hellebout, respectivement président et trésorier de Vie libre. Un joli nom d'association plein d'espoir! * PLM



La mairie

12, rue Roger-Clavier
BP 107
91706 Fleury-Mérogis
Cedex
Tél. : 01 69 46 72 00
Courriel : mairie@mairie-fleury-merogis.fr
Site internet : www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires d'accueil :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.
Samedi : de 9h à 12h.
Fermée le mercredi.

Le site internet

www.mairie-fleury-merogis.fr
Consultation gratuite à la médiathèque Elsa-Triolet.

Maison de justice et du droit

Le Trianon, 72 route de Corbeil, 91360 Villemoisson-sur-Orge.
Tél. : 01 69 46 81 50
Fax : 01 69 46 81 57
Courriel : mjd@agglo-valdorge.fr
www.agglo-valdorge.fr
Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire du Val d'Orge aura lieu mercredi 19 novembre à 20h30 au Trianon à Villemoisson-sur-Orge.

Les agents de liaison

Les agents de liaison seront présents dans le quartier des Chaqueux le vendredi 7 novembre. Si vous avez des interrogations, suggestions sur la vie de votre quartier, n'hésitez pas à les contacter. Ils sont joignables :
- par téléphone en mairie : 01-69-46-72-29
- par mail : solene.k@mairie-fleury-merogis.fr ou kibodi@mairie-fleury-merogis.fr

Les comités de quartier

Régulièrement avec votre maire et vos élus, des informations, des échanges sur l'actualité locale, mais aussi des projets à construire ensemble. Renseignements auprès des agents de liaison et du secteur Citoyenneté au 01 69 46 72 23.

Les boîtes à idées

Destinées à recueillir des suggestions sur l'amélioration de la ville et le service public municipal, elles sont à votre disposition en mairie, à la médiathèque ou au local jeunesse-Pij au centre commercial.

Une boîte aux lettres électronique

Vous souhaitez joindre les services de la mairie : mairie@mairie-fleury-merogis.fr

Le Point information jeunesse



Lieu d'accueil et d'information sur la formation, l'emploi, les loisirs, la prévention, les vacances..., le Pij est ouvert à tous. Il offre des outils de communication et de recherche, un accompagnement individuel destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Accueil : au centre commercial de la Poste, place du 8-Mai-1945, les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Tél. : 01 69 72 19 66 - Fax : 01 69 72 19 65
Courriel : pij@mairie-fleury-merogis.fr

Veille de fête

En raison de l'armistice 1918 (11 novembre), la mairie fermera ses portes à 16h30 lundi 10 novembre.

La médiathèque Elsa-Triolet

59, rue André-Malraux
91700 Fleury-Mérogis
Tél. : 01 60 16 30 60
Courriel : mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr
Horaires d'ouverture :
Mardi : de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.
Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Vendredi : de 15h à 19h.
Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Le service de la jeunesse

Rue André-Malraux, salle Louis-Daquin.
Tél. : 01 60 16 02 99 ou 01 69 72 19 70
au centre commercial.
Accueil :

- En période de vacances scolaires, du lundi au samedi de 14h à 19h, les mardi et vendredi de 10h à 12h.
- Hors vacances scolaires, les mardi et vendredi de 14h à 17h30, les mercredi et samedi de 14h à 19h.

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu lundi 24 novembre à 20h30 en mairie.

Les permanences des élus



Les élus reçoivent sur rendez-vous.

• **Le maire, Michel Humbert**, le jeudi de 17h45 à 19h30.
Tél. : 01 69 46 72 23

• **Les adjoint(e)s**
Tél. : 01 69 46 72 44

> Brigitte Manilève, adjointe chargée des Travaux.

> David Derrouet, adjoint chargé de la Culture.

> Martine Guyot, adjointe chargée de l'Action sociale et de l'Habitat.

> Laurence Lespinard, adjointe chargée du Développement durable, de l'Action économique, de l'Emploi et du Commerce local.

> Frédéric Dufossé, adjoint chargé de l'Enfance et de la Petite enfance.

> Hervé Corzani, adjoint chargé de la

Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics.

> Nathalie Batard, adjointe chargée du Scolaire et de la Réussite éducative.
> Abdelhamid Yassine, adjoint chargé du Sport et de la Vie associative.

La délégation de **Marjolaine Rauze**, conseillère générale, reçoit en mairie de Fleury sur rendez-vous.
Tél. : 01 69 25 39 21

Julien Dray, député de l'Essonne, reçoit sans et sur RDV à sa permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 130, avenue Gabriel-Péri.
Tél. : 01 69 25 08 04.

Courriel : julien_dray@hotmail.com

Exprimez-vous 
Le forum citoyen est une façon rapide et efficace de vous adresser à vos élus.
www.mairie-fleury-merogis.fr

Le carnet



Elles sont nées

• **PIPEROL Élora**, Djénane, Émilie

née le 19/9/2008

• **DAVID Jeansiya-Grace**

née le 15/10/2008

• **DELEFORGE Jade**, Mireille, Dominique

née le 22/10/2008

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont plus publiées dans "la Feuille". Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.



Guide santé

Protection infantile

Service de prévention santé gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans. Ouvert à tous, 70 rue André-Malraux, Maison de la petite enfance.

Tél. : 01 69 46 67 06.

Ouvert les : lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30; mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30; mercredi de 13h30 à 16h30.

Consultations médicales l'après-midi sur rendez-vous.
Consultation psychologue sur rendez-vous.

Médecins généralistes

Patrick CHAPUZOT :
4, rue Salvador-Allende

Tél. : 01 60 15 82 83

Sylvie BERNARD :

3, rue Pablo-Picasso

Tél. : 01 69 04 11 59

Tour de garde

(des médecins généralistes, week-ends et jours fériés)

Urgence de nuit :
de 20h à 8h.

Urgence de week-end :
du samedi 18h au
lundi 8h.

Urgence de jour férié :
téléphoner au médecin de garde.

Tél. : 01 69 25 83 58

SOS médecins 91

24h sur 24.

Tél. : 08 26 88 91 91

SOS Amitié...

à l'écoute des personnes en situation de mal-être.

Tél. : 0 820 066 066 (0,12 euros/mn)

Urgences médicales

24h sur 24.

Composer le 15

Allo Enfance maltraitée

24h sur 24. Numéro vert national : 119 (appel gratuit).

Infirmières libérales

Soins à domicile ou au cabinet.
Madame LENTIN-ÉMILE :
5, place Aimé-et-Marie-Geoffroy à Morsang-sur-Orge.

Tél. : 01 69 44 04 69 (personnel)
ou 01 69 04 45 80 (bureau)

ou 06 78 29 02 40

Sylviane RAZAFIMAHLEO :

10, allée Cavalière à

Sainte-Geneviève-des-Bois.

Tél. : 01 60 16 61 85 ou

06 08 16 32 78

Malika MOUMEN :

29, rue Nungesser à

Sainte-Geneviève-des-Bois.

Tél. : 01 69 51 13 65 ou

06 64 83 86 21

Dentistes

10, rue de l'Orge

KORBER : 01 60 16 64 17

SONIGO : 01 60 16 56 86

Pharmacies

ROBERT Arlette :

5, place du 8-Mai-1945

Tél. : 01 60 15 80 83

PERRIN : 2, Route-Nationale

Tél. : 01 69 24 39 90

Centre médico psycho-pédagogique

Le CMPP est un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide pour les parents qui s'interrogent sur les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants âgés de 0 à 20 ans.

Adresse : 6, rue du CNR.

Ouverture : lundi de 16h à 19h,

mercredi de 13h30 à 17h30,

jeudi de 15h à 18h30.

Tél. : 01 60 16 02 69

Kinésithérapeute

Spécialisé en kiné respiratoire
Gérard SEIGNEUR

15, rue Roger-Martin-du-Gard

à Sainte-Geneviève-des-Bois

Tél. : 01 60 15 36 31 ou

06 10 80 15 82

Centre Jean-Moulin

Établissement de réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 25 66 00

Maison de retraite médicalisée Marcel-Paul

8, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 25 65 38

80 lits dont 75 en cure médicale. Accueille les personnes âgées valides ou invalides, nécessitant des soins permanents.

Centre hospitalier Manhès

8 rue Roger-Clavier,
91712 Fleury-Mérogis Cedex

Tél. : 01 69 25 64 00

Tiers-payant

Conventions mutuelles

Consultations externes :

- Laboratoire d'analyses.

RDV : 01 69 25 64 91

- Radiologie, échographie, doppler veineux, mammographie.

RDV : 01 69 25 67 49

- Néphrologie, hypertension artérielle.

RDV : 01 69 25 64 96

- Maladies métaboliques, nutrition, endocrinologie, diabète, cardiologie, échocardiographie,

holter cardiaque et tensionnel,

psychiatrie, sevrage tabagique.

RDV : 01 69 25 64 64

Hospitalisation :

- Soins de suite (37 lits)

Tél. : 01 69 25 67 07

- Médecine (2 lits)

Tél. : 01 69 25 67 07

- Psychiatrie (30 lits)

Tél. : 01 69 25 67 52

Hémodialyse (14 postes) :

Tél. : 01 69 25 64 96

Autodialyse (12 postes) :

Tél. : 01 69 25 65 27



> Accueil des nouveaux habitants de Fleury-Mérogis

Vous venez de vous installer à Fleury-Mérogis ou vous y emménagerez dans les semaines ou les mois à venir, alors remplissez sans attendre ce coupon afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants.

Le maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

Coupon à retourner au :

• Service Citoyenneté, hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier, BP 107, 91706 Fleury-Mérogis Cedex

Tél. : 01 69 46 72 23 ou 01 69 46 72 29

• Vous pouvez également le remettre aux agents de liaison lors de leurs visites de quartier.

M^{me}, M^{lle}, M.

Adresse

Téléphone

Arrivée le

Nombre de personnes (enfants, adultes)



Taxis

• M. Thiourt :
06 08 81 60 60
ou 01 69 04 56 57

• M. Péreira :
06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36



Qualité de l'air

Indices :
1-2, très bon.
3-4, bon.
5, moyen.
6-7, médiocre.
8-9, mauvais.
10, très mauvais.

L'indice ATMO caractérise la qualité de l'air globale pour l'ensemble de la région parisienne. À Fleury-Mérogis : indice 4 au 20/10/2008.

Source : Airparif (Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France).



Caisse d'allocations familiales

Trois permanences administratives :

- Grigny Grande-Borne, 16 place aux Herbes, chaque mardi, à l'exception du 1^{er} mardi matin de chaque mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- Grigny 2, centre municipal Pablo-Picasso (face au 7 avenue des Sablons), le jeudi de 13h50 à 16h ;
- Morsang-sur-Orge, centre de Sécurité sociale, 34 avenue René-Cassin, chaque lundi de 13h30 à 16h30.

Assistantes sociales

À Fleury-Mérogis, dans les locaux de la Maison de la petite enfance, sur rendez-vous à prendre auprès de la Maison départementale des solidarités, tél. : 01 69 46 57 60. Consultation gratuite.



Calendrier des collectes

> LES ENCOMBRANTS

Collectifs : les mercredis 12 et 26 novembre.

Pavillons : le dernier mercredi de chaque mois (26 novembre). La liste des encombrants acceptés est disponible en mairie.

> LA DÉCHÈTERIE MOBILE.

Le samedi 29 novembre, rue de l'Écoute-s'il-Pleut.

> LES DÉCHETS VERTS

Le lundi, dans les sacs papier et en fagots d'un mètre maximum, liés.

> LE VERRE (bornes)

En apport volontaire.

> LES EMBALLAGES ET LE PAPIER

(bac orange ou jaune) Le jeudi.

> LES ORDURES MÉNAGÈRES (bac marron)

Les lundi et jeudi.

Les encombrants, emballages, ordures ménagères et déchets verts doivent être sortis la veille au soir.

Vous pouvez également porter vos déchets à l'espace écologique de Sainte-Geneviève-des-Bois, rue Paul-Langevin (près de la caserne des pompiers).

Les cartes d'accès à la déchetterie sont désormais retirables aux services techniques du Val d'Orge, tél. : 01 69 72 20 07.

Pour tout renseignement, un numéro vert (gratuit) vous permet de contacter l'agglomération du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h au 0 800 293 991

PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi du Val d'Orge)

Pour les adultes à partir de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation. Permanence d'accueil en mairie de Fleury. Prendre rendez-vous auprès du service social de la mairie. Tél. : 01 69 46 72 30

Conseillère : Madame Françoise Saison.

Siège : association Aile, 126 avenue Gabriel-Péri, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 69 04 41 03

Permanence d'un notaire

Un notaire tient une permanence gratuite les premier et troisième mardis de chaque mois à la Chambre des notaires de l'Essonne d'Évry-Village, 14 rue des Douze-Apôtres, de 9h à 12h sur rendez-vous. Tél. : 01 60 78 01 27

Contrôleur des impôts

Le contrôleur des impôts se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions, en mairie, les jeudis 6 novembre et 4 décembre de 9h à 11h.

Huissiers de justice

Le Centre d'information des huissiers de justice situé dans l'immeuble "Le Mazière", rue René-Cassin à Évry tient une consultation gratuite sur rendez-vous, trois jeudis par mois de 9h30 à 11h30, et à la Maison de justice et du droit de Villemoisson-sur-Orge le 4^e jeudi du mois. Tél. : 01 69 36 36 37

Avocat conseil

En mairie de 10h15 à 11h45. Prochaine consultation : vendredi 28 novembre (M^e Maati).

Mission locale du Val d'Orge

Pour les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, en recherche d'emploi ou de formation.

● **La Mission locale va s'installer dans les locaux du Point information jeunesse au centre commercial de La Poste, à partir du 16 novembre. Renseignements et prise de rendez-vous :**
- avant le 16 novembre au 01 69 04 03 04
- à partir du 16 nov. au 01 69 72 19 66.

Horaires d'ouverture du cimetière

- Période estivale : du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h à 19h.
- Période hivernale : du 1^{er} octobre au 31 mars de 9h à 17h30.

Social

Aides de Noël 2008

Sous conditions de ressources, le service Social de la ville de Fleury-Mérogis octroie une aide financière aux personnes suivantes :

- Tout enfant de demandeur d'emploi de moins de 12 ans au 31/12/2008, à la charge effective et permanente des familles.
- Familles nombreuses résidant depuis plus de 6 mois sur la ville.

- Personnes âgées d'au moins 65 ans (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail).

S'adresser au service social en mairie

avant samedi

13 décembre 2008.

Justificatifs à fournir :

- Talon d'inscription et d'actualisation ANPE
- Justificatifs de ressources du foyer (salaires, indemnités Assedic ou de Sécurité sociale, pensions diverses)
- Avis d'imposition 2007
- Livret de famille
- Justificatifs des allocations familiales
- Relevé d'indentité bancaire ou postal. ✱



Usfm

Au revoir

La municipalité apprend avec tristesse le décès de M. Gilbert Lascombe, membre du bureau de l'Usfm depuis 1973 et présente ses condoléances à sa famille et ses amis. ✱

Scolaire

Débat

Quel devenir pour notre école? La municipalité vous propose d'en débattre le 27 novembre à 19h salle Wiener. ✱

Erratum

Signature

Dans notre édition précédente, l'article sur le logement aurait dû être signé Martine Guyot, mairie-adjointe chargée de l'Action sociale et de l'Habitat. ✱

Mémoire

11 novembre 1918

Nous commémorerons le 90^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, mardi 11 novembre 2008.

Rendez-vous à 9 heures sur le parking du cimetière, cérémonie au monument aux Morts, dépôt de gerbes et allocutions puis réception d'honneur en mairie. ✱



Quartiers

Comités de quartier

Les prochains comités de quartier de novembre-décembre auront lieu :

- Résidences : mardi 25 novembre à 18h30 salle Brassens.
- Lac-Greffière-Gribelette : vendredi 28 novembre à 18h30 salle Wiener.
- Village : mardi 2 décembre à 18h30 en mairie.
- Aunettes : jeudi 4 décembre à 18h30 salle Wiener.
- Chaqueux : mardi 16 décembre à 18h30 (lieu à venir). ✱

Sport

Cross de la Justice

Le Comité national des œuvres sociales et sportives de l'administration pénitentiaire organisera le Cross du ministère de la Justice le **dimanche 16 novembre** à Fleury-Mérogis. Cette compétition rassemblera les agents du ministère de la Justice et quelques agents d'autres ministères (Défense, Intérieur, pompiers...). Ce cross partira de la piste cendrée face à la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, empruntera la rue du Bois-des-Eacheux puis rentrera dans le bois des Chaqueux à la hauteur de l'école Curie. Partenaire de la manifestation qui est également ouverte aux Floriacumois.

Les inscriptions devront se faire à partir de 9h le dimanche 16 novembre au niveau du terrain stabilisé de football du Centre pénitentiaire avenue des Peupliers :

- Une course de 400 mètres pour les enfants de

Brocante

Jouets de "chine"

La brocante aux jouets aura lieu au complexe Jacques-Anquetil, salle Marcel-Cerdan, samedi 20 décembre 2008 de 14h à 18h. Entrée libre et gratuite.

Venez nombreux. Renseignements au service Action économique au 01 69 46 72 29. ✱



Élections

Permanence

Une permanence sera assurée en mairie au service Élections le mercredi 31/12/2008 de 8h30 à 12h, afin de permettre aux personnes de s'inscrire sur la liste électorale de la commune. ✱

Nouveau

Goûter d'histoires

La médiathèque et la Réussite éducative ont concocté un « goûter d'histoires ». Histoires, contes, aventures... à l'heure du goûter. Le thème en novembre : la gourmandise. Mercredi 12 novembre, salle Jean-Wiener de 16h30 à 17h30. ✱



moins de 10 ans à 10h, inscription gratuite.

- Une course de 800 mètres pour les enfants de 10 à 13 ans à 10h05, inscription gratuite.

- Une course de 2500 mètres pour les enfants de 13 à 16 ans à 10h20, inscription 3 euros avant la course et 5 euros le jour de la course.

- Une course de 10 kilomètres pour les plus de 16 ans et les adultes à 10h45, inscription 3 euros pour les amicalistes de Fleury avant et 6 euros le

jour de la course, pour les autres 6 euros avant et 9 euros le jour de la course.

Pour les coureurs non licenciés, un certificat de non contre-indication à la pratique sportive de moins d'un an est obligatoire, pour les coureurs licenciés la photocopie de leur licence devra être donnée ou envoyée.

Des fiches d'inscription sont disponibles au CSV, elles seront à donner le jour de la course ou à envoyer au Cnosap, 12 rue Charles-Fourrier, 75013 Paris. ✱





du 27 octobre au 10 novembre

Exposition amateur
Écoles et écoliers du monde au centre de loisirs.
Lire page 9

mercredi 5

Concert Danse Tango à Wiener, 18h30. *Lire p. 16*

samedi 8

- Apéritif littéraire, 11h30 à la médiathèque Elsa-Triolet. *Lire p. 17*
- Les 5 ans du Onze, 20h30 salle Malraux.

Lire p. 16

mardi 11

90^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, 9h parking du cimetière. *Lire p. 23*

mercredi 12

Goûter d'histoires salle Wiener, 16h30.
Lire p. 23

dimanche 16

Cross du ministère de la Justice, en partenariat avec la ville et ouvert aux Floriacumois.
Lire p. 23

vendredi 21 et samedi 22

12^e festival *Oh! les Voix*, 19h30 salle Malraux.
Lire p. 14-15

lundi 24

Conseil municipal à 20h30 en mairie.

mardi 25

Comité de quartier Résidences, 18h30 salle Brassens.

jeudi 27

Débat « Quel devenir pour notre école? », 19h salle Wiener. *Lire p. 23*

vendredi 28

Comité de quartier Lac-Greffière-Gribelette, 18h30 salle Wiener.

dimanche 30

Chansons de la Renaissance au temps de l'amour courtois, 16h30 à la médiathèque. *Lire p. 17*

mardi 2

décembre

Comité de quartier Village, 18h30 en mairie.

jeudi 4

Comité de quartier Aunettes, 18h30 salle Wiener.

vendredi 5 et samedi 6

Fleurython 2008. *Lire p. 8*

samedi 6

Arts urbains en Essonne, à partir de 16h salle Malraux. *Lire p. 16*

Tremplin Musiques actuelles

Appel à candidature pour la 8^e édition des Tremplins Musiques actuelles de la ville de Saint-Germain-lès-Corbeil, ouvert aux groupes amateurs (tous styles de musique).

Fournir : un support CD audio trois titres minimum, biographie et fiche technique du groupe.

À déposer avant le 19 décembre 2008.

Contact :

M^{lle} Isabelle Mizeret, Maison des associations, 91250 Saint-Germain-lès-Corbeil.

Tél. : 06 80 07 65 28

Courriel :

smj.sgic@wanadoo.fr

Insee

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec le Centre national de la recherche scientifique (Cnrs), réalise du 3 novembre au 20 décembre 2008 une importante étude sur les salaires, leur pouvoir d'achat et leur évolution. L'enquête vise à préciser les sentiments ressentis par les personnes vis-à-vis de leur rémunération.

Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Si vous êtes concerné, vous recevrez une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'Insee chargé de la réalisation de cette enquête.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Bronchiolite

Pour la huitième année, le Réseau bronchiolite médico-kinésithérapique Île-de-France fonctionnera pendant l'épidémie hivernale de bronchiolite 2008-2009. Ce réseau de santé a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de bronchiolite. Il propose, sans se substituer à ce qui existe déjà, une alternative ambulatoire de prise en charge médicale et kinésithérapique de proximité et de qualité aux familles d'Île-de-France.

Un centre d'appel sera opérationnel du vendredi 17 octobre 2008 au dimanche 15 mars 2009. Des standardistes spécialisées communiqueront les coordonnées :

- Des kinésithérapeutes disponibles dans leurs cabinets les week-ends et les jours fériés de 9h à 18h. Tél. : 0 820 820 603 (numéro Indigo 0,12 euros).

- Des médecins disponibles 7j/7 de 9h à 23h

Tél. : 0 820 800 880 (numéro Indigo 0,12 euros). Ce numéro fonctionne 7j/7 de 9h à 23h.

Bénévoles

L'union Renaissance et Culture, reconnue d'utilité publique, recherche pour son association dans la ville, des personnes bénévoles afin d'assurer des cours d'alphabétisation et de mise à niveau. Formation gratuite assurée.

Pour tout renseignement : 01 60 15 03 90



Magazine municipal d'information 12, rue Roger-Clavier BP 107 - 91706 Fleury-Mérogis Cedex Site : www.mairie-fleury-merogis.fr

Directeur de la publication Michel Humbert
Directeur de la communication Michel Carreno
Rédaction Michel Carreno, Patricia Lacan Martin
Photos Michel Carreno, Patricia Lacan Martin, Sophie Rouxel, services municipaux, DR
Maquette Sophie Rouxel
Secrétariat, rédaction Lydia Nandjaye
Conception graphique Caroline Pauchant, Atelier Michel Bouvet
Impression LVRI
Distribution Espace Impression

Couverture 12^e festival "Oh! les Voix" (atelier Corbin)